

## Procès verbal du conseil d'école du 14 octobre 2022

### • Etaient présents :

M Dupré, Maire de la Ville aux Clercs,

M Philibert, DDEN,

M Leriche, directeur d'école,

Mmes Dahuron, Fermé, Lochin, Morin, Lopes Dos Santos, enseignantes,

Mme Touzet, secrétaire de mairie et du SIVOS

Mmes Huger et Ballerini, Mrs Groisil, Pilon et Costagliola, représentants de parents d'élèves.

### • Etaient excusés :

Mme Lemarié, présidente du SIVOS

M. Margerin, psychologue scolaire

M. Terrier, président des Amis de l'école

Président de séance : M. Leriche

Secrétaires de séance : Mmes Lochin et Huger

Début de la séance : 18h

Fin de la séance : 19h30

### **Ordre du jour :**

→ Effectifs rentrée 2022

→ Modification et adoption du règlement scolaire

→ Projet d'école et présentation des PPMS

→ Réseau d'aide

→ Activités scolaires passées et à venir

→ USEP, bilan financier

→ Amis de l'école

→ Questions diverses retenues par le président du conseil d'école

### **Informations :**

Il y a eu une candidate, Mme Flavie Dumand, pour le poste de service civique proposé en juin, elle commencera son service début novembre.

M. Leriche a obtenu une augmentation de son temps de décharge (un tiers de décharge soit un jour par semaine le vendredi et deux lundis par période)

### **Elections 2022 :**

Résultat des élections : 7 parents élus. (6 titulaires et 1 suppléant)

Nombre d'électeurs inscrits : 202  
Nombre de votants : 110  
Nombre de bulletins nuls : 16  
Nombre de suffrages exprimés : 94  
Soit 54,46 % de participation

### 1 - **Effectifs /prévisions**

Actuellement 150 élèves fréquentent l'école, soit 27 élèves de PS/MS, 24 élèves de CP/GS, 24 élèves de CP/CE1, 25 élèves de CE1/CE2, 25 élèves de CE2/CM1 et 25 élèves de CM1/CM2. Les prévisions étaient de 149 élèves.

Six élèves avec un PPS (Projet personnel de scolarisation) sont accueillis et accompagnés cette année par deux AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) à plein temps et une AESH à temps partiel (10h).

M.Leriché rajoute que le nombre d'élèves ayant un PPS est en hausse dans notre école.

### 2- **Règlement scolaire**

Notre école fonctionne toujours sur 4 jours. M.Leriché précise qu'il s'agit toujours d'une situation dérogatoire.

Aucune proposition de modifications.

Le règlement scolaire est adopté.

### 3- **Projet d'école** (2022/2023)

Mme Lopes Dos Santos présente les trois axes du projet d'école de La Ville aux Clercs.

- Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves (lire, parler, écrire, compter)
- Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves
- Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Puis, M.Leriché présente plus en détail le projet et notamment certaines actions du projet comme par exemple le projet « Graines de lecteur » ou la lecture des CM2 aux maternelles.

Adoption des trois axes du projet d'école de La Ville aux Clercs.

### **Présentation des PPMS**

Un exercice PPMS attentat intrusion va être réalisé le 21 octobre. Le scénario retenu cette année est la fuite, si les conditions météo le permettent.

Monsieur Leriché attire l'attention du conseil d'école sur la distinction PPMS risque majeur et PPMS attentat-intrusion.

L'instruction précise la distinction à faire désormais entre risques majeurs et menace terroriste, distinction qui, dans les écoles et établissements, doit se traduire par **deux documents**, sans remettre en cause les plans particuliers de mise en sûreté existants **notamment ceux liés à la lutte contre le risque incendie.**

- Un PPMS « risques majeurs ». Pour l'école, le bâtiment de mise en sûreté est le bâtiment de la maternelle (classes ou salle de motricité) CHOIX 1 ou les classes en choix numéro deux.
- Un PPMS « attentat intrusion ». Pour l'école, deux choix : S'enfermer dans les locaux de référence qui sont les classes et éventuellement le dortoir de la maternelle. S'enfuir, un schéma de fuite est envisagé vers la cour de l'ancienne école maternelle (futur city stade) si besoin.

Un exercice d'entraînement alerte incendie a été réalisé le 19 septembre 2022.

#### 4- Réseau d'aide

Le réseau est normalement composé de 3 enseignants. : un maître G (poste non pourvu depuis des années), un maître E (enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique) et un psychologue scolaire.

Actuellement , Mme LAMY est maître E et M. Margerin, psychologue.

#### RÔLE DU R.A.S.E.D. :

Il est destiné à :

- **prévenir** les difficultés que pourrait rencontrer l'élève dans son devenir .
- **apporter une aide** à la résolution des difficultés rencontrées par l'enfant, le maître et la famille.

➤ **difficultés scolaires** : dans les acquisitions, dans l'attitude face à une tâche.

➤ **difficultés relationnelles** : agressivité, inhibition.....

**favoriser l'intégration** de l'élève en difficulté et/ou handicapé.

Les actions d'aides spécialisées sont menées dans l'école avec l'accord des parents, en étroite collaboration avec les enseignants, en respectant la continuité pédagogique et l'environnement sécurisant nécessaire à l'élève.

Les membres de RASED remercient le SIVOS pour leur soutien financier.

#### 5- Activités scolaires passées et à venir

Activités par classe :

Activités CP/CE1 : projet petites randos

Activités CE2/CE1 : Projet classe USEP Savoir rouler à vélo les 11 et 12 juin.

Activités GS CP Randonnée et projet petites randos

Activités MS PS Graine de lecteur (venue d'un auteur dans la classe le 8/11)

Activités CE2CM1 Rallye maths EurékaMaths, Visite de l'exposition « histoire de La Ville aux Clercs » chez M. Bensimon, Projet classe sport olympique et paralympique USEP les 10,12,13 janvier.

Activités CM1CM2 Projet classe sport olympique et paralympique USEP les 10,12,13 janvier.

, Visite de l'exposition « histoire de La Ville aux Clercs » chez M. Bensimon

### **Les projets divers des classes :**

→ **Cycle Piscine** pour les CE1/CP et CE1/CE2 en période 5

→ **Le projet Musique et chant** (3 classes de l'élémentaire)

Intervenant Aïssi, dumiste du territoire Vendômois

Intervention : 3 créneaux de 45 minutes par classe et par semaine le vendredi.

Deux périodes :

P1 : CM1/CM2 et CE2/ CM1 ont chacun une séance. Une séance en alternance pour les classes de CP/CE1 et CE2 /CE1.

P2 : on inverse.

→ **Education à la sexualité :**

Conformément à la circulaire du 30 septembre 2022, une information sur l'éducation à la sexualité doit être réalisée en conseil d'école.

La circulaire du 13 septembre 2018 précise que cette éducation doit trouver sa place dans un esprit de laïcité, de neutralité, de discernement et doit être adaptée à l'âge des enfants.

Il s'agit pour l'école élémentaire de réaliser 3 séances annuelles qui visent à la connaissance, au respect de soi, de son corps et au respect d'autrui sans oublier la vision égalitaire des relations entre les filles et les garçons.

Ces sujets pourront être abordés lors de moments apportés par la vie de la classe ou lors de séances dédiées, de durée variable, intégrées à l'ensemble des autres contenus d'enseignement.

### **6- Bilan USEP**

M.Lerichie remercie Mme Lochin d'assurer la gestion. Mme Lochin précise qu'à ce jour il y a 2850 Euros sur le compte USEP.

### **7- Amis de l'école**

M.Lerichie remercie les parents bénévoles de l'association.

Mme Huger prend la parole et annonce que les Amis de l'école organiseront en décembre un marché de Noël et que la fête de l'école aura lieu le samedi 1er juillet 2023.

## 8- Questions diverses

- Travaux : M.Leriche précise que dans le cadre des 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes, il souhaiterait aménager la cour de récréation (devant l'école ) en 3 zones :
  - une zone sportive (jeux de ballon)
  - une zone de course
  - une zone de jeux traditionnels
- Informations sur les modalités de rencontre parents -enseignants :

Des réunions obligatoires sont prévues pour le groupe classe et pour les rencontres individuelles sont possibles après la classe sur rendez- vous.

- M.Philibert intervient et explique que les DDEN organisent une exposition de travaux d'élèves sur les thèmes de l'environnement ou du patrimoine ou de la citoyenneté. Cette exposition est présentée au Conseil départemental et 60 à 70 classes y participent. Certaines classes sont récompensées (par tirage au sort), elles peuvent gagner une visite au zoo de Beauval ou au château de Chaumont sur Loire, ainsi que 15 à 20 livres par classe.

M.Philibert rajoute qu'il serait vraiment très content si l'une de nos classes y participait cette année.

- M.Dupré prend à son tour la parole et nous informe que le sivos rencontre actuellement de gros soucis financier et que les dépenses liées au chauffage ont été multipliées par 4. Il précise qu'il va falloir faire de très importantes économies ( moins chauffer mais aussi réorganiser les achats de fournitures, en groupant les commandes par exemple)

Pour terminer M.Leriche nous donne la date du prochain conseil d'école , le 3 mars 2023 , ainsi que la date du dernier conseil d'école, le 16 juin 2023 .